

Afrique : enjeux et perspectives en matière de sécurité et de défense

Autor(en): **Triai, Chaouki**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-867931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Afrique

Afrique : Enjeux et perspectives en matière de sécurité et de défense

Chaouki Triai

Journaliste spécialiste des questions sécuritaires et géopolitiques

L'Afrique est de loin l'un des continents les plus exposés aux problématiques sécuritaires. L'instabilité des pouvoirs en place et la montée en puissance des actions terroristes, le continent dans son ensemble, à l'exception de quelques Etats, doit faire face à une violence multiforme qui menace même l'existence des institutions de ces pays. De ce fait, le continent Afrique se trouve au cœur des enjeux de sécurité et doit envisager diverses formes de collaboration avec d'autres nations et des organisations internationales afin de maintenir le fonctionnement de ses institutions et de prévenir les risques de déstabilisation. En juin, à l'occasion de l'Eurosatory 2018, la France, par la voix du Général Didier Brousse, est intervenue lors d'une conférence sur le thème : « Vers un développement et une coopération renforcée en matière de sécurité et de défense entre le continent Africain et la France ? » Une conférence qui a permis de faire la lumière et un état des lieux de la situation. En introduction de son intervention, le Général Brousse qui est aussi directeur de la coopération de Sécurité et Défense au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a fait allusion au Sommet de Trieste dans les Balkans en juillet 2017, soulignant le retour en force de cette région avec ses problématiques : le trafic de migrants et les armements légers, petits calibres. Mais pour en revenir à l'Afrique, D. Brousse nous explique en quoi consiste le développement de cette coopération de sécurité et de défense (DCSD).

Zoom sur le DCSD sur l'Afrique et le Sahel

« L'approche du DCSD se fait sur l'effort de l'opérationnalisation de la force conjointe du G5-Sahel et sur certaines opérations pour les pays du champ francophone mais aussi anglophone, de manière à anticiper les mutations des menaces terroristes. On distingue deux types de coopérations différentes : 1) une opérationnalisation sur le Sahel est une opération novatrice à base de cyber, de forces spécialisées,

de renseignement ; 2) de sécurité maritime avec le Golfe de Guinée pour assécher les différents trafics, notamment le financement du terrorisme. » Il poursuit sur l'importance de la zone du Sahel qui est « une priorité gouvernementale sur laquelle on calque notre action avec 70 coopérants et une concentration des efforts de 30 millions d'euros annuels sur cette zone, de diverses manières. 70 coopérants ce n'est pas beaucoup mais je m'aperçois après deux ans de direction dans ce service que finalement c'est notre pépite. [...] La véritable expertise, qu'elle soit régaliennne, publique ou privée, est au centre de la problématique. C'est de plus en plus un enjeu de partage avec des partenaires étrangers, bilatéraux et européens. L'Europe est un acteur majeur en Afrique avec l'ONU. » Sur les actions menées au Sahel, il précise un point important qui concerne la dominante opérationnelle : « Même si la coopération opérationnelle concerne le Ministère des armées, notre coopération est complémentaire et s'imbrique dans une feuille commune avec celle du ministère. Nous équipons la force de commandement du G5-Sahel et nous venons de terminer celle de Niamey. Nous livrons du matériel ainsi que de la formation des officiers pour le secteur Est (N'Djamena) et Ouest (Néma). » Dans toute cette logistique, un des points cruciaux soulignés par le général est l'entraînement des forces : c'est un élément essentiel du dispositif. Voyons cela de plus près.

L'entraînement des forces

D'emblée, le militaire explicite ses propos : « Pour les forces conjointes du G5-Sahel, en particulier celles qui sont au cœur de la frontière du Mali, du Burkina-Faso et du Niger, la formation initiale est plutôt bien faite. L'engagement au combat est réalisé par les militaires de l'opération Barkhane. Mais nous avons identifié un chaînon manquant qui est celui de la préparation opérationnelle et de l'entraînement. C'est la raison pour laquelle, en lien avec les partenaires, nous montons en

puissance des centres de préparation à l'engagement opérationnel dans chacun de ces pays de manière à faire passer des unités dédiées ou pas à cette force conjointe que nous allons former et équiper de matériels de cohérence opérationnelle. Ceci afin de les engager dans cette zone particulièrement sensible en utilisant les éléments français au Sénégal, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Ces éléments viennent former les gens alors que nous mettons à leur disposition des structures pour le faire.»

L'articulation du fonctionnement des opérations

Un tel dispositif implique une logistique des plus précises dans un environnement de crise permanent. Par conséquent, cohésion et échelon de transmission s'imposent. Afin d'en préciser les contours, D. Brousse nous en donne les détails. Il s'agit principalement « de la liaison entre BARKHANE et le Conseil de haut niveau des différents pays partenaires avec l'appui direct du Secrétariat permanent du G5-Sahel. On n'en parle pas trop mais c'est une structure administrative qui est la tête du G5-Sahel. Deux coopérants conseillent : l'un est un conseiller stratégique ; l'autre, que nous venons de mettre en place, a pour rôle de faire monter en puissance afin de créer un fonds fiduciaire. Ceci afin d'absorber les contributions de beaucoup de pays, notamment l'Arabie Séoudite et les Emirats. La contribution de l'Arabie Séoudite est d'une centaine de millions de dollars tandis que celle des Emirats est évaluée entre 30 et 60 millions de dollars. Nous allons donc aider le Secrétariat permanent à créer ce réceptacle pour prendre en compte ce financement et le transformer en plus-value sur le terrain, en achats de matériels, d'armements, etc. » A cela s'ajoute un nouveau dispositif.

Un nouvel outil : Le Collège de défense Sahel

Profitant du sommet de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 2018 à Nouakchott, le Général Brousse nous explique un enjeu important sur la création du Collège de défense du G5-Sahel. « En effet, c'est bien d'avoir des troupes, des matériels et de l'armement. Mais encore faut-il des officiers pour commander, planifier les actions et générer l'interopérabilité entre ces différents pays. Il fallait créer et faire monter en puissance un Collège de défense, c'est-à-dire une école de guerre, hébergée par la Mauritanie à Nouakchott. C'est une école nationale à vocation régionale. Nous en avons 14 en Afrique, et la France en est bien sûre actionnaire. » Pour finir son intervention, il aborde un dernier volet sur l'action et la réponse militaire : « C'est un coup d'épée dans l'eau si cette action n'est pas suivie par le déploiement d'une bonne gouvernance des Etats dans la zone : polices, gendarmeries, gouverneurs, préfets, une justice honnête acceptée par les populations, des gardes nationales qui vont mailler le terrain pour assurer la sécurité des populations une fois que les unités militaires sont réparties dans leurs cantonnements. » Il souligne au passage le rôle important que joue l'Union européenne dans cette politique de DCSD.



Un parachutiste français de l'opération BARKHANE au Mali.

Un exemple de crise : La Côte d'Ivoire

Dans ce schéma du DCSD et parmi les nombreux pays d'Afrique menacés par les instabilités politiques, la Côte d'Ivoire peut être prise en exemple. Elle peut, à tout le moins, représenter un cas d'école. Ainsi, Stéphane Konan, ancien conseiller au Ministère de l'intérieur de Côte d'Ivoire et PDG de l'entreprise Compétence, revient sur la crise qui a secoué le pays : « Les enjeux sécuritaires en Côte d'Ivoire le sont comme dans tout pays qui sort d'une crise post-électorale suivie par un conflit armé. Je rappelle que le pays, à l'issue des élections de 2010, a connu environ six mois de conflit entre divers parties, qui s'est soldé par 3'000 morts, une destruction complète des forces de sécurité et de défense et la disparition de la chaîne de commandement. Pour vous donner un ordre d'idée : le 11 avril 2011, au moment de la chute de Laurent Gbagbo, il restait une voiture de police sur 500, l'armée n'avait plus de véhicules et il n'y avait plus d'équipements. » A l'issue de cette crise majeure, « les premiers défis étaient la reprise en main de la chaîne de commandement et des effectifs rebelles, ex-pro Gbagbo, ex-combattants, etc. » L'heure n'étant plus à la crise, S. Konan explique : « Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a eu à refaire entièrement le système de la police, des services de renseignement et de la sécurité publique. » Ce qui a engendré un déficit important sur le plan sécuritaire. Il poursuit : « Nous avons dû faire face à la criminalité qui a explosé suite à la guerre civile. Il a donc fallu reconstituer tous les services en termes de sécurité intérieure. » Pour ce qui est des enjeux en matière de défense, M. Konan enchaîne : « Nous avons eu à subir plusieurs soubresauts : mutineries liées à l'absence totale de chaîne de commandement et de discipline au sein de l'armée. Des chantiers auxquels a dû faire face le gouvernement. » Et de conclure que pour le Ministre de la défense, « il y a 4 priorités : amélioration des conditions de vie, démobilisation, participation aux opérations de maintien de la paix et le renforcement des moyens capacitaires. » Par conséquent, le DCSD est plus que nécessaire. Il reste à voir la place de celui-ci avec d'autres composantes sécuritaires comme l'OTAN ou l'Africom.